



# Assemblée générale

Distr. limitée  
25 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

Soixante-huitième session

## Troisième Commission

Point 69 b) de l'ordre du jour

**Promotion et protection des droits de l'homme :**  
**questions relatives aux droits de l'homme, y compris**  
**les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif**  
**des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

Arabie saoudite, Chine, Émirats arabes unis, Fédération de Russie,  
Gabon\*, Iran (République islamique d'), Iraq, Koweït, Oman,  
Qatar, Singapour et Yémen : amendement au projet  
de résolution [A/C.3/68/L.64/Rev.1](#)

**Promotion de la Déclaration sur le droit et la responsabilité**  
**des individus, groupes et organes de la société de promouvoir**  
**et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales**  
**universellement reconnus : protection des défenseuses**  
**des droits de l'homme/défenseurs des droits des femmes**

*Remplacer le paragraphe 2 par le texte suivant :*

*Prend note des rapports de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, en relevant l'attention particulière qu'elle accorde aux défenseuses des droits de l'homme/défenseurs des droits des femmes;*

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

